



# Infos retraités-ées

**Retraité-e-s un jour  
Révolté-e-s toujours!!**



## **Des pensions, pas des canons !**

L'allocution du président Macron du 5 mars 2025 est une véritable déclaration de guerre. Les propos tenus sont alarmistes et, à dessein, créent un climat de peur.

L'escalade guerrière allant jusqu'à mettre à disposition de l'Europe l'armement nucléaire français, l'explosion des budgets militaires ne sont pas la solution pour résoudre les conflits armés entre des pays. Au contraire, c'est prendre un risque dangereux et irréversible.

Les retraité·es refusent de subir une nouvelle fois l'horreur de la guerre pour eux, pour leurs familles et ami·es.

Le président de la République a affirmé que les dépenses supplémentaires engagées par la France n'engendreront pas une augmentation des impôts et que les financements seront trouvés mais sans préciser où !

Sans être devins, nous pouvons penser que le gouvernement ne touchera pas aux finances des entreprises, aux dividendes des actionnaires, en particulier ceux des entreprises françaises d'armement. En revanche, les dépenses publiques, le financement des services publics, des budgets sociaux risquent de faire les frais de cette économie de guerre.

Nous exigeons que tous les moyens soient mis en œuvre pour gagner une paix juste et durable dans le respect des peuples ukrainiens et russes et des résolutions de l'ONU.

Monsieur le président, l'Union Confédérale des Retraité·es CGT, fidèle à ses valeurs de paix et de justice sociale, refuse que les citoyen·nes de notre pays et de l'Europe subissent les conséquences de votre politique de va-t'en guerre.

Nous exigeons, au contraire, une réorientation des budgets de l'Etat pour répondre aux besoins de la population en termes de protection sociale financée par la cotisation sociale, de revalorisations des pensions et retraites, de développement des services publics accessibles à toutes et tous sur le territoire français.

La réponse aux besoins sociaux, l'amélioration des droits des populations est aussi un gage de paix. C'est pourquoi, l'UCR, avec sept autres organisations syndicales et associatives, appelle toutes et

tous les retraité·es à agir le 20 mars 2025 sur l'ensemble du territoire pour notre protection sociale, la revalorisation immédiate des pensions et retraites de 10%.

**Communiqué de presse UCR-CGT - Montreuil, le 7 mars 2025**



### **QUE LA GUERRE EST JOLIE... OU PAS !!**

E.Macron profite de la situation internationale pour annoncer : une nouvelle couche d'austérité ✕ plus de coupes dans les services publics ✕ un nouveau recul de l'âge de la retraite ✕ ?C'est la stratégie du choc, en refusant de taxer les riches et en engageant des dépenses militaires de 30 milliards par an. Quand on nous dit dans le même temps qu'il n'y a pas d'argent pour les retraites. On a pas trop envie de suivre notre Presiroi dans de nouvelles aventures de Tartarin de Tarascon... Discours de la peur (guerrier, sécuritaire), discours de l'affrontement raciste (Gaza ou Algérie), la petite musique fasciste monte. La CGT proclame la primauté du social sur l'aventurisme géopolitique, rappelle l'urgence climatique liée à la lutte contre le capitalisme. Oui nous sommes à un tournant pour notre modèle social, ne nous laissons pas sidérer par l'offensive réactionnaire qui s'accélère.



### **CONTRE OFFENSIVE !!**

L'extrême droite, sous toutes ses formes, sature l'espace médiatique dans le cadre d'une offensive idéologique sans précédent. Elle cherche à faire croire que ses thématiques dominent en France quand bien même les études d'opinion montrent que les questions sociales sont prioritaires chez nos concitoyens ! Pour la CGT, répondre aux besoins sociaux, est la priorité, la justice sociale est notre boussole.



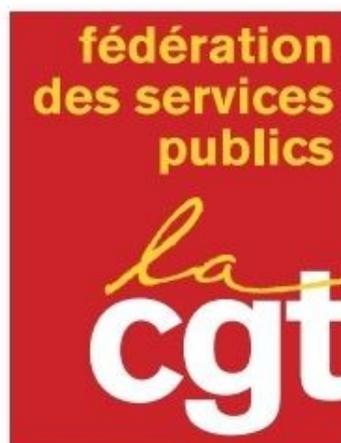
## **Arrêts maladie : une injustice !!**

C'est contre l'avis unanime de l'ensemble des organisations syndicales représentatives des agent.es que le ministre a organisé une régression majeure des conditions de vie et de travail des personnels. Lors du premier conseil commun de la fonction publique, les représentants syndicaux et les employeurs territoriaux ont voté contre le passage de l'indemnisation des arrêts maladie de 100 % à 90 %. Les employeurs hospitaliers se sont quant à eux abstenus tandis que les employeurs de la fonction publique d'État ont voté pour. A partir du 1er mars 2025, la loi de finances pour 2025 introduit la réduction de l'indemnisation des fonctionnaires en arrêt maladie ordinaire (jusqu'à 90 jours). Les fonctionnaires percevront 90 % de leur traitement indiciaire brut. Après ces trois mois, l'indemnisation sera maintenue à 50 % pendant les neuf mois suivants. La diminution de l'indemnisation affectera également d'autres éléments de la rémunération, tels que la nouvelle bonification indiciaire (NBI) qui seront versés dans les mêmes proportions que le traitement. Le supplément familial de traitement (SFT) sera conservé en totalité. Concernant les agents contractuels, une modification réglementaire est attendue. Contrairement à ce qui avait été envisagé initialement, il n'y aura pas de jours de carence supplémentaires. Dans le contexte de souffrance des personnels au travail (voir ci-dessus), la CGT dénonce le fait que cette mesure considérée comme injuste puisse être le remède magique qui règle d'un coup le problème de l'absentéisme ! Cette mesure qui n'empêchera pas les agents d'être malades ne fera qu'ajouter de la souffrance à la souffrance ! (sentiment d'injustice, situations de précarité, devoir travailler tout en étant malade, propagation de la maladie dans les services...).

**ON NE CHOISIT PAS D'ÊTRE MALADE !!**

Après l'instauration d'un jour de carence, après le vol des congés (passage aux 1607 heures), après le vote de la loi honteuse sur la retraite à 64 ans, en passant par les mesures contre la Sécu, les soins de moins en moins remboursés... le gouvernement décide de punir les agent-es malades !

**A partir du 1<sup>er</sup> mars,  
les agent-es malades  
subiront une baisse  
de 10% du taux de remplacement  
de la rémunération pendant  
les arrêts maladies.**





# Infos retraités-ées

**Retraité-e-s un jour  
Révolté-e-s toujours!!**



## Nos pensions de retraites !!

Tout est bon pour décrédibiliser, voire humilier les retraités. Ils coûtent trop cher à la société, consomment trop de soins, ils vivent mieux que les actifs, sont propriétaires. Finalement, on nous reproche de vivre trop vieux et d'être improductifs. C'est oublier nos années de travail et de cotisations. C'est oublier le rôle essentiel que nous occupons dans la vie associative, culturelle, syndicale, politique. Peut-on considérer comme nanti un retraité qui vit avec 1335 euros par mois (retraite médiane) ?

Peut-on considérer comme nantis les deux millions de retraités qui vivent en dessous du seuil de pauvreté et le quart des retraités français qui perçoivent moins de 800 euros nets par mois ? La situation est pire pour ceux qui vivent seuls, dont une majorité de femmes. Les gouvernements n'ont cessé de rogner nos acquis : suppression de la demi-part fiscale des veuves, fiscalisation de la bonification pour enfants, instauration de la Casa, augmentation de la CSG, désindexation des pensions, quand ce n'est pas leur gel pur et simple. Alors, quand Macron, Bayrou et sa clique parlent de supprimer l'abattement de 10 % sur nos impôts, d'augmenter la CSG au niveau des actifs, comme si nous devons encore cotiser pour le chômage, **c'est non !**

Nous voulons l'augmentation immédiate de 10% des pensions de retraite et de 300 euros pour les plus petites.



## La reconquête de la Sécurité Sociale !!

La reconquête de la sécurité sociale Il y a 80 ans, en 1945, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, Ambroise Croizat, ministre du Travail, crée la Sécurité Sociale. Une conquête sociale majeure, pour protéger la population des risques liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail, et permettre aux familles et aux retraités de vivre dignement. Depuis des années, les réformes décidées par les gouvernements, dictées par le patronat, ont diminué la part du financement de la Sécu en exonérant de cotisations patronales les entreprises (- 80 milliards), la mettant en déficit et entraînant une dégradation de l'accès aux soins, une hausse du reste à charge des dépenses de santé, des franchises médicales, le déremboursement de médicaments, la dégradation de l'hôpital public, la marchandisation de la santé. Le problème de la Sécu, ce ne sont pas les dépenses, mais les recettes. Pour les retraités, le coût des complémentaires santé représente un poids dans leur budget, d'ailleurs 700 000 d'entre eux n'ont pas les moyens d'y cotiser, 1,6 millions ne se soignent plus ou peu, et l'espérance de vie est en baisse. Il faut revenir à une Sécurité Sociale intégrale qui couvre l'ensemble des aléas de la vie, en finir avec les milliards d'exonérations de cotisations sociales des grandes entreprises, rendre la gestion de la Sécu aux salariés et développer un pôle public des médicaments.



## Les VA-T-EN- GUERRE !!

Dans les couloirs feutrés de l'Élysée, Emmanuel Macron, le regard rivé sur l'Histoire qu'il rêve d'écrire en lettres de sang et d'acier, sent monter en lui le désir irrésistible de la guerre. Non pas une guerre défensive mais, arrivé au bout d'un parcours jonché d'échecs, une guerre qu'il juge nécessaire à son image, à son projet politique. Après le revirement de Trump, face à la nouvelle situation de l'Ukraine, sachant manier les mots mieux que les armes, il déclare : « **Nous ne devons exclure aucune option** ». Mais qui paiera le prix de ses pulsions bellicistes ? Certainement pas lui, bien à l'abri dans les ors du palais de l'Élysée. Et pendant ce temps, la machine médiatique, aux mains des milliardaires, bat son plein, la propagande guerrière amplifie les incantations martiales. Le peuple, lui, retient son souffle. Parce qu'au fond, chacun sait que, dans ces jeux de pouvoir, ceux qui payent les pots cassés ne sont jamais les fous qui lancent les guerres, mais ceux qui les subissent : **la population.**

Pour tenter de convaincre, Macron va jusqu'à reprendre le vieux fantasme de la droite française des chars russes déferlant sur les Champs-Élysées. Avec les dirigeants européens, il appelle aux sacrifices pour financer l'économie de guerre, un engagement de 80 milliards d'euros prévu pour notre pays. Les marchands d'armes se frottent les mains. Au Danemark déjà, le patronat obtient le recul de l'âge de la retraite à 70 ans. En France, représentants patronaux et éditorialistes libéraux appellent à faire travailler plus, réduire les dépenses sociales (aides au logement, droits au chômage) ou partir à la retraite plus tard. Décidément, guerre et progrès social ne font pas bon ménage. Pour nous, section des retraités-ées CGT/MEL, les priorités se nomment paix, préservation de

l'environnement, justice sociale, défense des droits humains, désarmement. Il y va de l'avenir de l'humanité.

« On croit se battre pour la patrie, on meurt pour les industriels », écrivait Anatole France.



## INDECOSA, C'EST QUOI ?

INDECOSA-CGT (Information Défense des Consommateurs Salariés) est une association loi 1901 créée par la Confédération Générale du Travail en 1979. Son principal objectif est la défense de tous les consommateurs du salarié au retraité. Elle pratique ainsi la défense individuelle et/ou collective. Reconnue et agréée par l'État comme représentative, elle participe aux principales instances de concertation où sont débattues avec les professionnels sous l'arbitrage des pouvoirs publics, les intérêts des consommateurs. Elle est présente sur l'ensemble du territoire français, avec plus de 280 points d'accueils répartis dans les départements, villes et parfois au cœur d'une entreprise dans le cadre des activités du CSE. Chaque année, elle prend en compte et traite des milliers de litiges liés à ses domaines d'intervention. Ses missions s'articulent autour des points suivants : transport et mobilité, banque et argent, habitat et logement, consommation, la santé et l'accès aux soins, l'environnement et la valorisation des déchets. Pour l'INDECOSA-CGT il est impératif de renforcer la présence des organisations de consommateurs dans la gouvernance des questions environnementales. Au niveau institutionnel, INDECOSA-CGT intervient dans un grand nombre d'instances où les intérêts des consommateurs sont en jeu. Au plan national, elle est membre, entre autres, du Conseil National de la Consommation (CNC), du Conseil National des Déchets (CND), du comité consommation de l'AFNOR, ou du comité consultatif du secteur financier (CCSF). Elle entretient également des concertations avec les directions des opérateurs historiques. Aux niveaux local et régional, elle représente les consommateurs au sein des Centres Techniques Régionaux de la Consommation (CTRC). Au niveau européen, elle est membre de l'association European Consumer Union (ECU) créée en novembre 2009. Elle intervient également auprès du Système européen des paiements automatisés (SEPA). Elle participe à des initiatives organisées par le Comité Économique et Social Européen (CESE)

Contact :

[www.indecosa-cgt59.fr](http://www.indecosa-cgt59.fr)

[contact@indecosa-cgt59.fr](mailto:contact@indecosa-cgt59.fr)

Coordonnées

254 Boulevard de l'usine CS 20111 59030 Lille Cedex

- Téléphone :  
03 59 26 06 30
- E-mail :  
[contact@cgt59.fr](mailto:contact@cgt59.fr)

